



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

21<sup>e</sup> séance du mardi 27 mai 2025

Présidence de M. Eric Bettens, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de Mme Mathilde Maillard (PLR) et consorts « Hébergements d'urgence : suite à la fermeture du Hublot, quelle collaboration entre la Ville, le Canton et les communes vaudoises pour éviter l'engorgement à Lausanne ? » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation,

*et adopte*

la résolution de l'interpellatrice disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité entame des discussions avec le Canton et les communes vaudoises, mais aussi à l'échelon intercantonal, pour appréhender de manière régionale la question des structures d'hébergement d'urgence et leur répartition territoriale. »

La résolution de M. Béguin, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité prenne contact avec les employeurs et les organisations professionnelles pour qu'ils prennent en charge l'hébergement des travailleurs saisonniers qui recourent aux hébergements d'urgence. »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-sept mai deux mille vingt-cinq.

Le président



La secrétaire adjointe